

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2013/08

EXTRAIT DU REGISTRE  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

\*\*\*\*\*

*Séance du 28 janvier 2013*

*L'an deux mille treize et le vingt-huit janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.*

*Date de convocation : le 21 janvier 2013.*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 12  
votants : 13*

*Résultat du vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0*

**Présents : M. MAURIN – CHAUSSIGNAND – TESTON – CROZIER –  
BEUGNET – BOUAZZA- CORNET – FIALON – HILAIRE – JOLLIVET  
– VERNET – VOLLE.**

**Excusés : M AUZAS a donné sa procuration à J-L CHAUSSIGNAND ;  
Mme SALA.**

**Absents : M. DELAZUN.**

*Mme Christiane CROZIER a été élue secrétaire.*

**Objet : Avenant de transfert du marché de travaux de voirie 2012-2015 à la société COLAS.**

Le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal n° 2012/29 du 14 mai 2012 portant sur l'attribution du marché de travaux d'entretien et de modernisation de la voirie 2012-2015 à l'entreprise SACER SUD-EST.

Il donne ensuite lecture d'un courrier adressé par la société COLAS qui expose que le cadre d'une réorganisation du groupe COLAS, les activités exercées par la SACER SUD-EST sont transférées à la Société COLAS Rhône-Alpes Auvergne.

.../...



Le marché de travaux de voirie 2012/2015 doit donc être transféré à la société COLAS.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- PREND ACTE du transfert des activités exercées au sein de l'établissement de la société SACER SUD-EST agence Le Pouzin à la société COLAS Rhône Alpes Auvergne.
- ACCEPTE le transfert du marché de travaux de voirie 2012/2015 à la Société COLAS,
- CHARGE son Maire de signer l'avenant correspondant et toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 28 janvier 2013.

POUR COPIE CONFORME  
Alba la Romaine, le 29 janvier 2013.  
LE MAIRE  
Pierre MAURIN

